

## Formation continue

# Fiche 16 - Perfectionnement au pilotage VTT (2 jours)

Le stage s'adresse en priorité aux licenciés titulaires des qualifications initiateurs et moniteurs désirant se perfectionner.

### Organisation :

- Il est organisé par la commission régionale de formation (DRF ou DDF) ;
- Le stage doit être déclaré dans l'espace formation.

### Conditions d'admission :

- Être licencié au sein de la Fédération ;
- Posséder un VTT.

### Objectifs du module :

- Se perfectionner dans la pratique du VTT de randonnée ;
- Acquérir les outils techniques et des méthodes d'apprentissage afin d'intervenir auprès d'un groupe et de corriger les gestes techniques de pilotage ;
- Maîtriser les composantes techniques de l'activité : dévers, franchissement en montée et en descente, équilibre, trajectoires ;
- S'initier au traçage de parcours et zones de maniabilité ;
- Contenus à développer ;
- Évaluation de groupe (zone test) ;
- Retour sur les composantes techniques de l'activité : ateliers de progression sur équilibre, freinage, trajectoire et propulsion ;
- Le franchissement en montée et en descente ;
- Traçage de zones ;
- Atelier descente : équilibre en virage, en saut, en devers ;
- Évaluation finale du groupe sur la zone technique test.